

**Extrait authentique du procès-verbal de la séance du conseil municipal**

<b>Ville de Montréal</b>	Assemblée du	16 juin 2003
	Séance(s) tenue(s) le(s)	17 juin 2003
	Numéro de la résolution	CM03 0553

**Article 43.002    Dépôt du rapport de l'Office de consultation publique et adoption du projet de règlement P-03-043 modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386) (rue Hutchison)**

VU la résolution CM03 0247 de la séance du conseil municipal du 25 mars 2003 adoptant comme projet de règlement P-03-043 le « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386) »;

ATTENDU qu'une consultation publique sur ce projet de règlement a été tenue par l'Office de consultation publique de Montréal le 22 avril 2003 au Centre William-Hingston;

ATTENDU que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

VU la recommandation du comité exécutif en date du 4 juin 2003, par sa résolution CE03 1211;

Il est

Proposé par la conseillère Dida Berku  
Appuyé par le conseiller Michel Prescott

Et résolu :

- 1- de prendre acte du rapport de consultation publique de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 avril 2003 par l'Office de consultation publique de Montréal et de le déposer aux archives;
- 2- d'adopter le règlement no 03-043 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386) », afin d'agrandir l'aire d'affectation « habitation » et d'augmenter les limites de densité et de hauteur, sur la rue Hutchison, entre la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont, côté nord-est.

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal.

---

Gérald Tremblay  
Maire

---

Jacqueline Leduc  
Greffière

(certifié conforme)

**GREFFIÈRE**